

# Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvree, 39 — ROUBAIX  
TELEPHONE — N° 328 — TELEPHONE.

## La représentation proportionnelle

C'était de la pure comédie, nous le savions, nous l'avons dit.  
Lorsque M. Schetz déposa son projet, M. Motte se montra soucieux, félicitant ironiquement le conseiller du P. S. d'être devenu aussi sage en fin de mandat qu'il était bouillant au début comme conseiller municipal.  
Alors que les autres partis représentés au conseil avaient déjà donné leur avis sur le projet, M. Motte, grand maître de l'Union Sociale et grand père de l'Union Catholique, s'en tira par une pirouette. C'est un peu son habitude.  
Il fut cependant décidé de renvoyer le vote aux commissions compétentes et, comme attendu, on convoca officiellement le conseil.  
On allait donc avoir une solution ? Quel le résultat ?

Tenez, faisons parler l'organe Motiste. C'est lui qui nous allons charger de motiver combien ses amis étaient de bonne foi. La discussion a été confuse, dit-il, mais il en ressort que le parti radical-socialiste et le parti socialiste unifié avaient donné mandat à leurs élus pour demander l'application de la représentation proportionnelle. Quant à la Fédération Républicaine anticléricaliste, elle n'a pas encore examiné la question.  
On ne saurait mieux dire : Le maire de Roubaix a convoqué le conseil municipal pour annoncer que le conseil municipal, composé de ses collègues de la majorité ne pouvant discuter la question à l'ordre du jour leurs groupements ne s'étaient pas encore réunis.  
M. Motte l'a, du reste, dit textuellement au conseil.  
« Je ne suis pas mandaté par mon parti, déclarait-il, pour accepter ou refuser la représentation proportionnelle ».

Ainsi donc, voilà un maire qui convoque son conseil pour discuter une question des plus importantes. Pour ce faire, il choisit pour cela, c'est lui qui détermine la date de la discussion.  
Les autres partis s'étaient empressés de venir, leurs membres pour avoir leur avis, pour recevoir mandat, s'entendre.  
C'est le président de l'Union Sociale et Patriotique a négligé de le faire. Il s'est dérobé obligé de donner son opinion, il se dérobe comme un mauvais cheval sur le champ de courses.

Il connaissait, cependant, le jour de la réunion, ce président, puisque lui et M. le maire sont deux têtes sous le même bonnet. La vérité la voici.  
Les réactionnaires savent bien qu'ils seraient chassés de la mairie si le système de la représentation proportionnelle était mis en vigueur. Ils sont donc bien décidés à ne pas l'accepter.  
Si la majorité avait reçu mandat, c'est été le refus, très carrément ce mode de votation.

Or, voyez-vous l'ici les Motte, les Tousselet et les autres, qui ont toujours les mots représentation proportionnelle dans la bouche, s'obstinent à dire : « Non, non, c'est inutile, nous n'en voulons rien savoir ». Quant à nous nous demandez là, nous refusons de nous suicider ».

C'est été l'abomination de la désolation, c'est été le masque jeté bas, le dégrèment de l'Union Sociale et Patriotique.

M. Motte a bien refusé, déjà, la représentation proportionnelle que lui offrait le citoyen Desalle, mais c'était à Lille et il pouvait espérer que la répression de ce refus se ferait à Roubaix. Son journal était chargé, du reste, d'arranger cela pour le mieux, d'accommoder l'incident à cette sauce mensongère qui est la spécialité de la maison et il l'a rendu célèbre dans la ville entière, dans toutes les communes, à Tournai, en Belgique.

Le refus fait à Roubaix est plus difficile à travestir en acceptation et prudemment on s'est déclaré non mandaté.  
Après quel conseil vote un vote, un simple vote qui renvoyait l'examen de la question d'ordre au conseil municipal.

Les molistes reculent, ils ont peur, ils veulent étouffer une réforme qui leur présentait appeler de tous leurs vœux.  
En voulez-vous des fumistes ? R. L.

## UN ORDRE DU JOUR

Voici l'ordre du jour voté par la section Roubaisienne du Parti Socialiste dans son assemblée générale.

« La section roubaisienne du Parti Socialiste, réunie le mardi 10 mars 1908, au local « La Paix », se déclare partisan de l'application de la représentation proportionnelle dans les élections municipales.

« Elle s'oppose entièrement à la proposition faite à ce sujet, dans la dernière séance du conseil municipal, où à toute autre proposition tendant à ce que les partis soient représentés dans les assemblées municipales par un nombre d'élus correspondant à leur nombre d'élus ».

« Elle se déclare en outre prête à discuter avec les autres partis politiques de Roubaix, la question de la R. P. et de voter sur ce sujet, au moment où les représentants des autres partis soutiennent le projet tendant à appliquer la représentation proportionnelle aux élections municipales de notre ville ».

Pour la Section Roubaisienne du Parti Socialiste.

Le secrétaire, H. LEFEBVRE.

## Parti Socialiste

LE CONCERT DU 18 MARS  
Dans la salle des fêtes de la Coopérative « La Paix », boulevard de Belfort, aura lieu le mercredi 18 mars, pour l'anniversaire de la Commune, à huit heures précises, un grand concert de gala, organisé par la Section Roubaisienne du Parti Socialiste, avec le gracieux concours d'artistes en renom.

Programme : Première partie. — 1. Orchestre. — 2. Chœur. — 3. Chœur. — 4. Air pour ténor, Henri Leveillé. — 5. Comique grave, Trio-Petit-Jean. — 6. Air pour baryton, Ach. Carpentier. — 7. Duo comique, les Petits-Petit-Jean. — 8. Air pour ténor, Ach. Carpentier. — 9. Duo comique, les Petits-Petit-Jean. — 10. Air pour ténor, Ach. Carpentier. — 11. Duo comique, les Petits-Petit-Jean. — 12. Duo comique, les Petits-Petit-Jean.

Deuxième partie. — 1. Orchestre. — 2. Orchestre. — 3. Chœur. — 4. Air pour ténor, Henri Leveillé. — 5. Comique grave, Trio-Petit-Jean. — 6. Air pour baryton, Ach. Carpentier. — 7. Duo comique, les Petits-Petit-Jean. — 8. Air pour ténor, Ach. Carpentier. — 9. Duo comique, les Petits-Petit-Jean. — 10. Air pour ténor, Ach. Carpentier. — 11. Duo comique, les Petits-Petit-Jean. — 12. Duo comique, les Petits-Petit-Jean.

Pierre-Roubaix passait sur le boulevard de Belfort.  
En avant marchait une petite fille portant un cerceau, derrière elle quelques personnes. C'était une famille d'ouvriers qui conduisait à l'église Sainte-Elisabeth le cadavre d'un enfant.

A l'angle de la rue Sainte-Elisabeth, le cortège rencontra un des vicaires de la paroisse qui parlait vers le cimetière avec deux corbillards. Il s'approcha du porteur et lui donna l'ordre de se mettre en queue du corbillard.

L'enfant était admis à se rendre au cimetière sans passer par l'église.

L'incident est banal, en somme, car si les ouvriers ne décident à se passer des railleries, ceux-ci n'auraient pas l'occasion de leur infirmité semblables affronts.

Mais le désinvolte de ce vicar, prouve, une fois de plus, que les ecclésiastiques ne croient guère à l'efficacité des monnaies, des jongleries effectuées dans leurs maisons de commerce puisqu'ils estiment qu'on peut aller au ciel sans les avoir eues.

JAMBE FRACTURÉE  
Hier matin, vers deux heures un quart, Charles Millé, âgé de 35 ans, (issari), demeurant 18, rue Barbo, s'est fracturé la jambe gauche en tombant sur le boulevard d'Haubert.

Après avoir reçu les soins du docteur Desborets, il a été transporté à son domicile.

LES GREVES  
GREVE DE DEBARDEURS  
Mardi, à quatre heures et demie du soir, quatre ouvriers de la Compagnie « La Fluviale », qui de Gand se sont mis en grève, demandant une augmentation de 0 fr. 30 centimes par jour.

Ils ont repris le travail hier matin, à six heures, aux anciennes conditions.

Blancheur du Teint  
Victor VAISSIER

LE MERITE AGRICOLE  
M. Charles Roussel, conseiller municipal, président de la Fédération colonophobie d'Haubert du Teint, vient de recevoir la décoration du Mérite Agricole.

UNE PERCHE CASSE  
Hier, vers trois heures de l'après-midi, on a dû remorquer jusqu'au dépôt du Labourer, le car A. 222, faisant le service de Roubaix à Lanoy.

Le haut de sa perche avait été cassé net.

MORT DE M. HAZEBROUCK  
On annonce la mort de M. Jules Hazebrouck, conseiller d'arrondissement réactionnaire du canton Est de Roubaix, décédé à l'âge de 67 ans.

M. Jules Hazebrouck avait été élu pour la première fois en 1883 contre Guine.

CHIRURGIEEN  
DEBILITE, 3, rue du Collège, ROUBAIX

Maladies de la femme, 308.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS  
SYNDICAT DES CABARETIERS ET DEBITANTS DE BOISSONS. — Vendredi 13 heures et demie, café Français, Grande-Rue, réunion du comité provisoire. Présence indispensable.

LE COMITE DES FETES DU TRICHON.  
— Nous avons publié ces jours derniers une lettre d'un habitant du Trichon préconisant la création d'un comité des Fêtes dans ce quartier. Le désir exprimé par notre correspondant n'a pas tardé à se réaliser : nous prenons en effet qu'un certain nombre de parents du Trichon se sont réunis dès hier soir, et après avoir constitué un fonds de caisse et décidé de faire circuler des listes de souscription, la chargé divers délégués de faire les démarches nécessaires pour la formation d'un comité définitif.

Une nouvelle réunion aura lieu mardi prochain 17 mars, à 8 heures et demie du soir, au café Jean, place du Trichon. Nous croyons pouvoir annoncer dès maintenant que le Comité provisoire propose d'organiser des grandes fêtes les 30, 31 mai et 1er juin prochain.

PARTI SOCIALISTE. — La section roubaisienne du Parti Socialiste met en garde les camarades socialistes contre les critiques malveillantes lancées par certains individus qui lui ont personnellement contre un de nos candidats, portant au parti lui-même, le plus grand des préjudices.

Pour la section Roubaisienne du Parti Socialiste.

H. LEFEBVRE.

ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS.  
— Aujourd'hui jeudi 12 mars, à 7 heures trois quarts, conférence d'électricité industrielle par M. le professeur Béghin.

Programme : Enroulements des bobines. — Représentation graphique du fonctionnement des dynamos. — Rendement. — Régulation.

TOUTES LES BONNES ÉPICERIES  
VENDENT : Le  
Sucre Béghin

MOUVEMENT SOCIAL  
CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS METALLURGISTES ET MECANICIENS DE ROUBAIX ET ENVIRONS.  
— La commission fait un pressant appel à tous les syndiqués, pour faire une active propagande pour la sortie qu'elle organise à l'occasion de la Mi-Carême. Les camarades désireux d'y participer sont priés d'envoyer leurs noms et adresses au siège du Syndicat, ou chez le secrétaire, 66, rue Turbot.

La tenue est le costume de travail avec masque noir et casquette bleue.  
Prix : 0 fr. 65 pour masque et casquette.  
Dimanche 25 mars, à huit heures du matin, réunion de la commission des fêtes.  
Une assemblée générale aura lieu au siège du Syndicat le dimanche 22 mars 1908, Ordre du jour : Mi-Carême.

La commission.

SYNDICAT DES PLAFONNEURS. — Réunion générale aujourd'hui jeudi, à six heures et demie du soir, au siège, 168, rue Destrée. Un membre du Comité fera lecture de la lettre d'envoi de la Fédération du Bâtiment et prendra la parole.

SYNDICAT DES MAÇONS. — Assemblée générale, samedi 7 sept heures et demie, rue Destrée, 168. Plusieurs orateurs y prendront la parole.

ÉTAT CIVIL  
de ROUBAIX du 11 mars 1908

Naissances. — François Crispin, rue Destrée, 52. — Louise Van Oost, rue de Biarchemalle. — Georges Hamon, rue de Limite, cour 101. — Marie Soen, rue de Babylone, 30. — Cécile Valzyne, rue de Weizan, maisons Destrée, 32. — Jeanne Fournier, rue du Tiliou, 338. — Marguerite Leyrat, rue de Lanoy, 33.

Décès. — Marie Caslet, 1 an, rue de la Tulierie, cour Bruno, 4. — Charles Simons, 65 ans, issari, rue de Toulouze, 36. — Julie Seller, 51 ans, comédienne, rue de Saint-Quentin, 30.

Jean Wacremier, 73 ans, retraité, rue Lacroix, 58. — Jules Hasbrouck, 61 ans, comptable, conseiller d'arrondissement, boulevard de Beauraupre, 3.

GAZETTE TOURQUENNOISE  
BUREAU : 1, rue de Roubaix

Les paroles et les actes  
Et les bouchés ? Il ne faut pas que la crise de la boucherie se termine par des chansons.

Nos concitoyens ne sont pas méchants. Ils ne nous en voudront pas de leur dire. Indignement molestés par les membres du syndicat de patrons bouchers qui prétendent réaliser le trust de la viande, ils se réveillent et manifestent leur colère. Cette colère fut courtoise.

Des paroles très vives furent prononcées. Autant en emporte le vent ! Les « bouchés » furent honorés de chansons dont les refrains traitèrent de bouche en bouche, au cours des fêtes du carnaval. Il est possible qu'ils figurent bientôt dans quelques revues, entre une divette et un aviateur illustre. Les gens qui travaillent à l'apurement ont besoin de délasser et les bonnes plaisanteries ne sont jamais désagréables, même quand elles touchent. Mais il s'agit que les « bouchés » ne s'en aillent pas à la prison pour avoir dit que le public ne soit pas indéfiniment berné.

Les patrons bouchers, qui s'étaient émus lorsque se déclina la légitime colère des acheteurs, sont maintenant bien tranquilles. C'est à peine si la décision qui leur a permis de dire le mot de Lille les inquiète, — quand ils ont le temps d'y songer.

Quant à leurs clients il leur faut, ils le savent, de braves gens qui créent un peu, mais avec lesquels il y a toujours moyen de s'arranger.

Leur état de fait de menues concessions, leur ont donné un semblant de satisfaction, tout en se réservant de reprendre leurs vieilles et chères habitudes lorsque leurs méfaits seront tout à fait oubliés, ce qui ne saurait tarder.

Que ces patrons bouchers aient acheté le silence de leurs petits concurrents, de ceux qu'ils boycottent si brillamment, voilà une question que nous ne nous chargerons pas de décider.

Contentons-nous de rappeler à nos concitoyens que les paroles s'effacent et qu'elles sont vaines toutes les fois qu'elles ne sont pas suivies d'effet.

C'est avec plaisir que nous avons enregistré la formation de plusieurs coopératives. Pourquoy les beaux projets qui avaient reçu un commencement d'exécution ont-ils été abandonnés ?

Ceux qui les conçurent se heurtèrent certainement à de multiples difficultés. Celles-ci, ces difficultés, ne peuvent être que insurmontables. Il n'est d'ailleurs pas trop tard pour bien faire. Que toutes les bonnes volontés s'unissent ! P. T. P.

UN TOURQUENNOIS MORT AU MAROC.  
— Voir sous le titre la Guerre au Maroc.

L'AMOUR DE LA FRANCE  
L'agent Bouché arrêta mardi soir, place de la Gare, un individu qui se dirigeait vers les bureaux de la police. Cet homme avait été expulsé le 5 mars à la suite d'une condamnation prononcée par le tribunal de Valenciennes. Il était parti de Valenciennes pour la France. Ainsi font d'ailleurs la plupart des expulsés et nous avons relaté récemment plusieurs cas analogues à celui de Van Lebeke.

Les gardiens belges traquent impitoyablement les individus qui sont allés à la frontière. Lorsque ces individus ne peuvent établir qu'ils jouissent de moyens d'existence légaux, ils sont ramassés sur le territoire français. Or il serait extraordinaire que des gens qui ont été expulsés de France ne puissent pas aller en France. Il y en a qui ont exercé une emise. Nous n'en disons rien mais nous pensons que, si nous observions la situation, il faut tout de même la résoudre.

LA FRAUDE  
Les douaniers du Touquet ont arrêté mercredi matin Marcel Vila, 18 ans, d'origine sur métré, de Boulogne-sur-Mer. Cet individu qui était porteur de 10 kilos de café vert a été conduit à Lille au commencement de l'après-midi.

UN BRISER DE PALISSADES  
Mardi matin, à 6 heures et demie, M. Nedert, commissaire de police du 3e arrondissement, revenant en compagnie du brigadier de police Leprieux et du brigadier de police Lefebvre, a constaté un individu occupé à démolir la palissade de l'établissement Masquillier.

Cet individu a été arrêté par deux agents qui lui ont donné la chasse, mais ne purent le rejoindre. C'est un sieur Florian Parmentier, 27 ans, peigneur, rue de Rennes. Son arrestation est imminente.

MAINS MUTILES  
Un ouvrier du peignage Floris Lorthiois, 3, rue Charles Watlins, M. Placide Deryuyter, 32 ans, homme de peine, rue de l'Espérance, 4, était occupé, mercredi matin, à remplir une barrique de poils, lorsqu'il eut la main droite comprimée entre le rebord de la barrique et le bord d'un autre objet. Le blessé fut sommairement pansé dans une des salles de l'établissement, puis fut conduit à son domicile où il fut soigné par le docteur Desborets qui constata un fracture de la main.

Il est probable que M. Deryuyter ne pourra plus se servir de sa main droite. On lui a provisoirement prescrit un repos de six semaines.

Le même jour, un ouvrier fleur de l'établissement Watlins, nommé « le Dardastier », M. Adolphe Bultet, 25 ans, fleur, rue du Violon, 150, voulant ramasser un fusil, fit une chute et eut la main droite prise entre la corde et la poignée d'un mètre. L'annulaire fut légèrement fracturé.

Trois semaines de repos ont été prescrites au blessé.

UNE FETE AU LYCEE  
L'Association Amicale des anciens élèves du Lycée donnera, dimanche prochain, à 3 heures et demie, une fête, dans la salle d'honneur du Lycée. Cette fête dont le programme a été fort intelligemment composé, promet d'être très brillante. Il n'y aura pas de places réservées.

A L'AMICALE COLBERT  
Les commissaires élus à l'assemblée générale du 3 courant, se sont réunis, mardi soir, à l'effet de constituer le bureau de l'Amicale, pour l'année 1908.

Ce bureau est ainsi formé : Président, M. Armand Wagnon ; vice-président, MM. Julien Fliant et Jules Dues ; secrétaire-général, M. Victor Vanacker ; secrétaire-adjoint, M. Georges Lott ; archiviste, M. Arthur Delgrange.

Les commissaires ont été répartis dans trois sections : 1. Section des élèves, recrutement et placement des élèves ou anciens élèves. 2. Section des anciens élèves, recrutement et placement des anciens élèves ou anciens élèves. 3. Section des anciens élèves, recrutement et placement des anciens élèves ou anciens élèves.

Le grand bal intime donné le samedi 14 mars, dans la salle d'honneur du Lycée, par le Comité des Anciens Elèves de l'école, a été très réussi. Les invités ont été très nombreux et l'après-midi, sous le patronage de l'Association des Anciens Elèves de l'école, s'est tenue une séance de bienfaisance. Aucune adhésion ne sera reçue à l'entrée du bal.

LEURS REVENUS  
EN SOULEVANT UN FARDEAU. — Chez Félix Desmoulin, 41 ans, rue d'Austerlitz, Jean-Baptiste Desmoulin, 33 ans, habitant à Monsieux, a été fait une déchirure musculaire de la région lombaire.

PAR LA CHUTE D'UNE BAILE DE LAINE. — Chez Charles Liberman et fils, négociant, en

laines brutes, rue d'Almon, Edmond Debout, 22 ans, homme de peine, rue Bassa, à Mouvaux, a été blessé au pied gauche.

15 jours de repos.

ÉTAT CIVIL  
de TOUROING du 11 mars 1908

Naissance. — Finaut Madeline, rue de la Laiterie, 10. — Ploys Justine, 41 ans, rue de Bradford, 43. — Byls Marie, 13 ans, rue d'Arcole, 49. — Vankenecker Raymond, 4 mois, rue du Clintquet, 24.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Robidet Julien, trieur à fusine Holden, s'est blessé au pied droit en descendant d'une échelle (entorse).

ÉTAT CIVIL, des 10 et 11 mars 1908. — Datta Vankeerbick Constant, 74 ans, palefrenier, rue de la Gare, 97. — Acke Henri-Jules, 5 ans, rue de Strasbourg, 69. — Maurice-Claudio, 5 ans, rue des Ombres, 404. — De Jonghe Prosper-Henri 38 ans marchand de légumes, rue Mirabeau, 1.

CONTRAVENTION. — Les gardiennes de Watrelles ont dressé des contraventions à la charge de Dorck Angèle, marchande de boules, demeurant à Roubaix, rue des Fossés, 32, pour défaut de munière et de collier à son chien.

FETE SCOLAIRE. — L'importante Association des anciens élèves de l'école des filles du Collège, organise une matinée qui aura lieu le dimanche 15 mars 1908, à trois heures et demie, dans la salle d'honneur du Lycée. Les personnes désireuses de participer à cette fête sont priées de se rendre à la tombola.

La tenue de la matinée aura lieu le tirage de la magnifique tombola dont les numéros gagnants paraîtront dans les journaux régionaux. La commission envoi ses chaleureux remerciements à tous les donateurs qui ont contribué à la réussite de la tombola, et aux dévoués organisateurs qui ont mené à bien cette lourde charge.

Le président : Florent POLLET.

ÉTAT CIVIL. — Naissances. — Jules Delcambre, à Saint-Lévin. — Agnès Verbraken, au Petit-Tourai.

LES CUISINES POPULAIRES. — La Cuisine Populaire qui est installée à l'école des filles du Capreau, et celle installée rue de Maréchal-Baillart, cessent de fonctionner le 13 mars courant.

Les Cuisines Populaires ont été ouvertes le 16 décembre, il y a donc trois mois qu'elles fonctionnent.

LES BENTES DES TRAVAILLEURS. — A la flèche du Nord, un râteau, M. Verschoote l'horion, âgé de 15 ans, demeurant à Wasquehal, rue du Noir Bonnet, a fait une chute en descendant un escalier et s'est fait des entorses du pied droit.

M. le docteur Butin lui a prescrit un repos de 10 à 12 jours.

A la lezière Hannart frères, un journalier, M. Derome Edmond, âgé de 29 ans, demeurant à Fiers-Breucq, rue d'Heim, 32, s'est blessé aux reins en soulevant une pièce de tissu.

M. le docteur Butin lui a prescrit un repos de 8 à 10 jours.

À l'Énergie Électrique, M. Maurice Dargent, âgé de 19 ans, électricien, demeurant à Roubaix, en déplaçant une machine, s'est cassé l'index gauche entre la poulie et le palier.

M. le docteur Butin lui a prescrit un repos de quelques jours.

En outre à l'Énergie Électrique, un manoeuvre, M. Benoît Van Nette, âgé de 48 ans, demeurant à Roubaix, rue des Miniers, 37, en descendant un escalier, s'est fait une entorse du pied gauche.

12 jours de repos lui seront nécessaires. Docteur Barroyer.

Toujours à l'Énergie Électrique, un ouvrier fleur de M. A. Carotte-Dubucq, entrepreneur, rue de la Gare, 87, s'est cassé l'index gauche, le 10 mars, en soulevant une machine.

M. le docteur Butin lui a prescrit un repos de quelques jours.

En outre à l'Énergie Électrique, un manoeuvre, M. Benoît Van Nette, âgé de 48 ans, demeurant à Roubaix, rue des Miniers, 37, en descendant un escalier, s'est fait une entorse du pied gauche.

12 jours de repos lui seront nécessaires. Docteur Barroyer.

Toujours à l'Énergie Électrique, un ouvrier fleur de M. A. Carotte-Dubucq, entrepreneur, rue de la Gare, 87, s'est cassé l'index gauche, le 10 mars, en soulevant une machine.

M. le docteur Butin lui a prescrit un repos de quelques jours.

En outre à l'Énergie Électrique, un manoeuvre, M. Benoît Van Nette, âgé de 48 ans, demeurant à Roubaix, rue des Miniers, 37, en descendant un escalier, s'est fait une entorse du pied gauche.

12 jours de repos lui seront nécessaires. Docteur Barroyer.

Toujours à l'Énergie Électrique, un ouvrier fleur de M. A. Carotte-Dubucq, entrepreneur, rue de la Gare, 87, s'est cassé l'index gauche, le 10 mars, en soulevant une machine.

M. le docteur Butin lui a prescrit un repos de quelques jours.

En outre à l'Énergie Électrique, un manoeuvre, M. Benoît Van Nette, âgé de 48 ans, demeurant à Roubaix, rue des Miniers, 37, en descendant un escalier, s'est fait une entorse du pied gauche.

12 jours de repos lui seront nécessaires. Docteur Barroyer.

Toujours à l'Énergie Électrique, un ouvrier fleur de M. A. Carotte-Dubucq, entrepreneur, rue de la Gare, 87, s'est cassé l'index gauche, le 10 mars, en soulevant une machine.

M. le docteur Butin lui a prescrit un repos de quelques jours.

En outre à l'Énergie Électrique, un manoeuvre, M. Benoît Van Nette, âgé de 48 ans, demeurant à Roubaix, rue des Miniers, 37, en descendant un escalier, s'est fait une entorse du pied gauche.

12 jours de repos lui seront nécessaires. Docteur Barroyer.

LYS  
M' PROPOS DE LA GREVE BETREMIEX. — Mardi le commissaire du Bureau de bienfaisance s'était réuni en vue de mesurer à prendre pour continuer à donner le nécessaire aux victimes de la loche-ou à Bétremieux, domiciliés à Lys.

La commission avait décidé de ne rien changer aux dons faits jusqu'à présent, en attendant une meilleure répartition de pain et de charbon aux plus nécessiteux.

M. Liénard, secrétaire de la mairie de Lys qui ne perd jamais une occasion de faire sentir avec quel parti pris il traite les ouvriers et les malheureux de la commune, en profite pour dire aux ouvriers qui se présentent mardi après-midi à la mairie, que le maire a fait cette réponse afin de dissiper tout malentendu.

Le maire a également promis aux ouvriers qu'il forcerait son secrétaire à être un peu moins dur avec les pauvres de la commune qui ont beaucoup à se plaindre du secrétaire.

MOUVAUX  
VOL DE POULES. — Dans la nuit du 9 au 10 mars, des individus ont dérobé, dans le clapier de M. Absin, villa des Jasmins, rue du Congo, 8 poules d'une valeur de 30 francs.

Une enquête est ouverte.

LILLE  
Les voleurs de métaux  
DEUX NOUVELLES ARRESTATIONS

Décidément, les voleurs de métaux n'ont pas de chance.

Il y a quelques jours, nous avons relaté le vol de 30 kilos de bronze, composés de glissières et de coussinets, commis nuitamment dans les ateliers, situés rue de Marquillies, de M. Chivoiret, habitant boulevard Victor Hugo.

Les policiers de stref, après une minutieuse enquête, viennent d'arrêter les voleurs dans les circonstances suivantes :

Dans la matinée de mardi, le sous-brigadier accompagné de l'agent de brigade Stéphennot, passait rue Montaigne, lorsqu'il s'aperçut, le premier eut son attention attirée par plusieurs coussinets de bronze placés à l'extérieur du magasin de M. Lafant, brocanteur.

Ces coussinets étant en tous points identiques à ceux dérobés à M. Chivoiret, M. Grave en fit part à l'agent, qui, après examen, s'écria : « C'est moi, brigadier, que vous avez rattrapé ».

D'un commun accord, les policiers prièrent le brocanteur de bien vouloir leur en indiquer la provenance.

Ce dernier déclara qu'il avait acheté ces coussinets à M. Georges Leschewin, rue du Faubourg-des-Postes.

Avant de se rendre chez celui-ci, ils allaient avec plusieurs coussinets, chez M. Chivoiret, qui les reconnut comme étant ceux qui lui avaient été volés.

Interrogé, Leschewin reconnut les avoir achetés à un individu nommé Jean-Baptiste Priem, 39 ans, charretier, demeurant rue du Faubourg-des-Postes, cité Vignolle.

Les policiers se mirent en campagne et réussirent à appréhender Priem, qui, à son tour, sans se faire prier, déclara le tenir d'un nommé François Desmette, 51 ans, d'origine belge, qui travaille actuellement chez M. Chivoiret.

Il ne fallut pas longtemps aux agents pour arrêter ce dernier, qui ne pouvait revenir de son étonnement en se voyant pincé !

Desmette fut arrêté par M. Ponnay, a reconnu être l'auteur de ce vol.

Ces deux individus ont été défilés au Parquet sous l'inculpation de vol et complicité.

En cherchant du cuivre, les policiers trouvent du velours

Vol de fils de cuivre à Phalempin. — Le brigadier mobile prévisionnaire. — On découvre des pièces de velours et de drap. — Plusieurs arrestations sont imminentes.

Ces jours derniers, un vol important de fils de cuivre était commis en gare de Phalempin.

La justice fut saisie de ce vol, et M. Favre, commissaire divisionnaire de la brigade mobile, chargé d'en rechercher les auteurs.

Le magistrat mit aussitôt en campagne M. Glabecke, commissaire adjoint, qui, avec quelques inspecteurs de la brigade, se lança dans l'in